



# Communiqué de presse

Embargo: 21.11.2017, 9:15

---

## 20 Situation économique et sociale de la population

N° 2017-0168-F

Enquête sur le budget des ménages 2015

### **Environ 560 francs par mois en moyenne par ménage pour les loisirs et la culture**

Neuchâtel, 21.11.2017 (OFS) – **En 2015, le revenu disponible moyen des ménages en Suisse se montait à 6957 francs par mois. Une grande partie de ce montant est consacrée à la consommation de biens et services, soit 5298 francs. Pour les loisirs et la culture, les ménages dépensent en moyenne 557 francs. Voilà ce qui ressort des résultats de l'enquête 2015 sur le budget des ménages, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Le revenu disponible mensuel moyen des ménages, obtenu en déduisant du revenu brut les dépenses obligatoires, se montait à 6957 francs en 2015. Ce chiffre comprend les revenus de tous les membres d'un ménage\*, se composant en moyenne de 2,17 personnes. Concrètement, le revenu des ménages formés d'une seule personne est souvent plus faible que celui d'un ménage comptant plusieurs personnes à même d'y contribuer.

Sont comptés dans le revenu des ménages non seulement les salaires et allocations versés mensuellement, mais aussi les versements annuels tels que le 13<sup>e</sup> salaire. Sont également pris en considération les rentes, les prestations sociales, les transferts provenant d'autres ménages ainsi que les revenus de la fortune, tels que les intérêts et les dividendes.

Tous les ménages ne touchent cependant pas 6957 francs par mois. En 2015, 61% des ménages disposaient d'un revenu disponible inférieur à la moyenne suisse.

#### **Le travail à l'origine de trois quarts du revenu des ménages**

Les résultats montrent que le revenu du travail a été, en 2015 également, la composante principale du revenu brut des ménages, avec une part de 76,1%. Deuxième source de revenus des ménages, les rentes et transferts sociaux ont représenté en moyenne 18,3% du budget.

Pour une grande partie des ménages, les revenus de la fortune n'ont joué en 2015 qu'un rôle secondaire (4,4% du revenu brut en moyenne). Ils n'ont représenté plus de 5% du revenu brut que pour un septième des ménages.

Les transferts monétaires provenant d'autres ménages privés (comme les pensions alimentaires) ont contribué en moyenne pour 1,2% au revenu brut. Pour un ménage sur quarante, essentiellement des familles monoparentales, ces transferts ont atteint plus d'un quart du revenu brut.

#### **Dépenses obligatoires: 5,9% pour les primes de l'assurance-maladie obligatoire**

Les dépenses obligatoires se sont montées en 2015 à environ 2990 francs par mois ou à 30% du revenu brut. Dans ce groupe, les impôts ont représenté le poste le plus important, avec 1208 francs par mois en moyenne, ce qui représente environ 12,1% du revenu brut.

Font également partie des dépenses de transfert obligatoires les cotisations aux assurances sociales (9,8%) telles que l'AVS et les cotisations à la caisse de pension, les primes de l'assurance-maladie obligatoire (5,9%) et les dépenses de transfert monétaires à d'autres ménages (2,2%).

#### **Dépenses de consommation: 5,6% pour les loisirs et la culture**

Le revenu disponible est consacré principalement à la consommation de biens et de services (53,3% du revenu brut). Les dépenses pour le logement et l'énergie sont celles qui pèsent le plus sur le budget, avec environ 1460 francs ou 14,7% du revenu brut.

Les dépenses pour les loisirs et la culture représentent avec 5,6% un autre poste important. Il inclut par exemple les dépenses pour les services sportifs et récréatifs (103 franc par mois), les services culturels (82 francs par mois pour les théâtres, concerts, cinémas, musées, la redevance pour réception radio et télévision, etc.) mais aussi les dépenses pour les animaux domestiques. Ces dernières s'élèvent à 29 francs par mois pour tous les ménages. Ce montant est évidemment plus important lorsque l'on considère uniquement les ménages avec des chiens ou des chats, il se monte dans ce cas à 89 francs par mois. La part que représentent ces ménages (27,3%) est d'ailleurs restée stable les dernières années.

D'autres postes importants sont les dépenses pour les transports (7,6%), celles pour les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées (6,3%). Les primes des assurances-maladie complémentaires et des autres assurances ne sont pas considérées comme des dépenses de consommation, mais sont aussi prélevées sur le revenu disponible. En 2015, les ménages y ont consacré 3,2% de leur revenu brut.

#### **Que reste-t-il?**

Au final, il restait en moyenne aux ménages privés en 2015 un montant de 1388 francs par mois à épargner, soit 14,0% du revenu brut. Les ménages disposant d'un revenu brut inférieur à 5000 francs n'ont en général pas été en mesure de faire des économies. Leurs dépenses ont souvent été supérieures à leurs revenus. Ce constat s'explique notamment par la part relativement importante de ménages de retraités (54%) dans cette catégorie de revenus, qui financent une partie de leurs dépenses en puisant dans leur fortune.

\* le terme ménage désigne la moyenne de tous les types de ménages établis en Suisse (personne seule, familles avec enfants, couples, etc.) dans lesquels est représenté l'ensemble de la population.

### Remarques sur la précision des estimateurs

Les estimateurs qui se basent sur des échantillons aléatoires sont soumis à une erreur aléatoire. Cette erreur peut être élevée s'il s'agit de dépenses ou de revenus rares (comme l'achat d'un motorcycle) ou de montants très variables (comme les dépenses de santé). Elle se mesure à l'aide du coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pour cent et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne.

Les estimateurs sont classés comme suit:

- a: très bon, coefficient de variation  $< 1\%$ ,
- b: bon, coefficient de variation  $\geq 1\%$  et  $< 2\%$ ,
- c: moyen, coefficient de variation  $\geq 2\%$  et  $< 5\%$ ,
- d: suffisant, coefficient de variation  $\geq 5\%$  et  $< 10\%$ ,
- e: mauvais, coefficient de variation  $\geq 10\%$ .

### Taille de l'échantillon et exploitation par catégorie de ménages

La taille de l'échantillon annuel de l'EBM (3469 ménages en 2015) ne permet pas d'obtenir des résultats suffisamment précis pour de relativement petits groupes de population. Le concept de l'enquête offre cependant la possibilité de cumuler plusieurs années consécutives afin d'augmenter la taille de l'échantillon et par conséquent la qualité des résultats.

Les résultats d'échantillons cumulés sont publiés tous les trois ans. [La plus récente série publiée repose sur les années 2012 à 2014](#). L'échantillon de 2015 sera ajouté à ceux des années 2015 à 2017 pour la publication de résultats sur des groupes de population.

.....

#### **Renseignements:**

Irene Carbone OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie  
Tél.: +41 58 462 02 41, e-mail: [Irene.Carbone@bfs.admin.ch](mailto:Irene.Carbone@bfs.admin.ch)

Ueli Oetliker, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie  
Tél.: +41 58 463 69 41, e-mail: [Ueli.Oetliker@bfs.admin.ch](mailto:Ueli.Oetliker@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

.....

#### **Offre en ligne:**

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0168](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0168)

La statistique compte pour vous. [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

## T1 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2015

Nombre moyen de personnes par ménage: 2,17

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne)  
et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]

<b>Revenus du travail [2]</b>	<b>7 566</b>	<b>c</b>	<b>76,1%</b>
Revenus issus d'activités salariées .....	6 541	c	65,8%
Revenus issus d'activités indépendantes .....	1 025	d	10,3%
<b>Revenus de la fortune et de la location</b>	<b>437</b>	<b>e</b>	<b>4,4%</b>
<b>Revenu primaire [2]</b>	<b>8 003</b>	<b>c</b>	<b>80,5%</b>
<b>Rentes et transferts sociaux</b>	<b>1 818</b>	<b>c</b>	<b>18,3%</b>
Rentes AVS/AI (premier pilier) .....	811	c	8,2%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier) .....	650	c	6,5%
Prestations sociales et indemnités .....	357	d	3,6%
<b>Transferts monétaires reçus d'autres ménages</b>	<b>124</b>	<b>d</b>	<b>1,2%</b>
<b>Revenu brut</b>	<b>9 946</b>	<b>b</b>	<b>100,0%</b>
<b>Dépenses de transfert obligatoires</b>	<b>-2 773</b>	<b>c</b>	<b>-27,9%</b>
Assurances sociales: contributions .....	- 976	c	-9,8%
Impôts .....	-1 208	c	-12,1%
Assurance-maladie de base: primes .....	- 589	a	-5,9%
<b>Transferts monétaires versés à d'autres ménages</b>	<b>- 215</b>	<b>e</b>	<b>-2,2%</b>
<b>Revenu disponible [3]</b>	<b>6 957</b>	<b>b</b>	<b>70,0%</b>
<b>Autres assurances, taxes et transferts</b>	<b>- 582</b>	<b>c</b>	<b>-5,8%</b>
Assurances-maladie complémentaires: primes .....	- 132	c	-1,3%
Autres assurances: primes .....	- 186	b	-1,9%
Taxes .....	- 70	c	-0,7%
Dons, cadeaux offerts et invitations .....	- 194	d	-1,9%
<b>Dépenses de consommation</b>	<b>-5 298</b>	<b>b</b>	<b>-53,3%</b>
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées .....	- 627	b	-6,3%
Boissons alcoolisées et tabacs .....	- 108	d	-1,1%
Restauration et services d'hébergement .....	- 571	b	-5,7%
Vêtements et chaussures .....	- 222	c	-2,2%
Logement et énergie .....	-1 458	b	-14,7%
Ameublement, équipement et entretien du ménage .....	- 235	c	-2,4%
Dépenses de santé .....	- 261	c	-2,6%
Transports .....	- 759	c	-7,6%
Communications .....	- 187	b	-1,9%
Loisirs et culture .....	- 557	c	-5,6%
Autres biens et services .....	- 314	c	-3,2%
<b>Revenus sporadiques [4]</b>	<b>311</b>	<b>c</b>	<b>3,1%</b>
<b>Épargne</b>	<b>1 388</b>	<b>d</b>	<b>14,0%</b>

### Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de  $\geq 1\%$  à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de  $\geq 2\%$  à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de  $\geq 5\%$  à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de  $\geq 10\%$ .

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.

[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.

[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.

## T2 Dépenses pour les animaux domestiques (ensemble des ménages), 2015

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne)  
et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]

<b>Achats et entretien d'animaux domestiques</b>	<b>29 d</b>	<b>0,3%</b>
Achats et entretien d'animaux domestiques .....	17 d	0,2%
Services vétérinaires et autres services pour animaux domestiques .....	12 e	0,1%

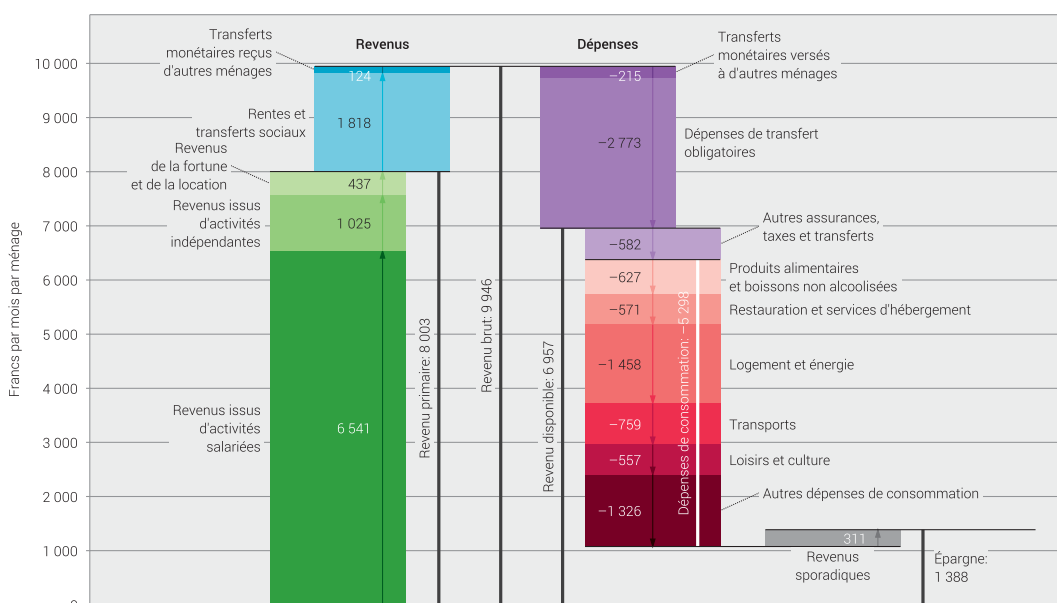
### Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de ≥ 1% à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de ≥ 2% à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de ≥ 5% à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de ≥ 10%.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

## Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2015

G 1



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2017